

concernait des actions: le gouvernement achetait nos actions privilégiées d'après une formule fondée sur nos recettes annuelles. Mais toute l'affaire est présentement en voie de revision.

M. FISHER: Donc, il s'agit en réalité d'effectuer un virement de la dette des chemins de fer Nationaux du Canada à la dette publique.

M. GORDON: Sur ce point-là, oui; mais ce n'est qu'un aspect de la question.

M. BROOME: Quelle proportion a fait l'objet d'un virement dans la revision du capital en 1956 ou en toute autre année?

M. GORDON: Plait-il?

M. BROOME: Quelle proportion a fait l'objet d'un virement en 1952?

M. GORDON: Environ 736 millions de dollars; le virement nous a libérés d'intérêts s'élevant à environ 25 millions de dollars.

M. BROOME: Pardon?

M. GORDON: Voici en quoi a consisté la revision du capital. Je vous en prie, ne me demandez pas autre chose que des chiffres ronds. Il s'agissait de 736 millions de l'ancienne dette portant intérêt. Nous avons émis nos actions en faveur du gouvernement, en retour de quoi il a retiré les emprunts. Bien entendu, les emprunts, dans le temps, étaient tous entre les mains du gouvernement et le gouvernement a simplement passé de la situation de créancier à la situation de propriétaire.

M. BROOME: Vous deviez payer des intérêts sur cet argent?

M. GORDON: Exactement; et ces intérêts étaient reconnus comme fardeau de la dette des anciennes sociétés en faillite qu'on avait reporté au cours des années.

M. BROOME: Il s'agissait dans le temps de 736 millions.

M. GORDON: Oui.

M. BROOME: J'ai une autre question à poser: je ne compte pas que vous répondrez à la présente séance, mais quelqu'un pourrait-il exposer la façon dont se comportent vos lignes des États-Unis, si elles acquittent ou non toutes leurs dépenses?

M. GORDON: Je puis vous donner la réponse immédiatement, car nous surveillons étroitement ces lignes depuis quelques années. Nos lignes des États-Unis accusent un déficit, un gros déficit, mais permettez-moi de parler ici avec circonspection. Ces déficits sont absolument légitimes du point de vue des recettes d'exploitation que nous déclarons au gouvernement des États-Unis; à cause de ce déficit, nous ne payons pas d'impôt sur le revenu. Je veux insister sur le fait que les rapports sont entièrement exacts. Ils montrent que nous perdons de l'argent aux États-Unis. Par conséquent, nous ne payons aucun impôt relativement à ces lignes. Mais si nous nous arrêtons à l'analyse du transport qui prend naissance sur ces lignes à partir des points d'entrée au Canada, nous estimons ce transport d'après sa valeur pour nous, et notre première conclusion est que, du point de vue de l'alimentation du réseau, ces lignes ont de la valeur.

M. FORBES: Payez-vous un impôt sur les biens-fonds aux États-Unis?

M. GORDON: Mais nous avons d'autres impôts sur les biens-fonds.

M. FORBES: Le payez-vous d'après le nombre de milles?

M. GORDON: Je parlais de l'impôt sur le revenu. Nous devons payer un impôt sur le revenu; mais, comme nous déclarons une perte, nous n'en payons pas.

M. FORBES: Vous ne payez pas d'impôt sur les biens-fonds?

M. GORDON: Mais nous avons d'autres impôts sur les biens-fonds.

M. BROOME: Quelle perte subissez-vous sur les lignes des États-Unis?